



Agence CORADE SARL

Conseils, Recherche-Action, Développement d'Expertises



MISE EN CEUVRE DE LA FORMATION
DANS LE CADRE DE L'APIPAC
RAPPORT GLOBAL FORMATION



RAPPORT GLOBAL

SOMMAIRE

1. Introduction	3
2. Rappel des objectifs du mandat	3
3. Les activités réalisées	3
3.1 La « Formation découverte » de l'équipe technique de l'APIPAC	3
3.2 L'atelier d'adaptation des outils	4
3.3 Les formations initiales dans les antennes	4
3.3.1 L'antenne de Fada	4
3.3.2 L'antenne de Koudougou	5
3.3.3 L'antenne de Bobo	5
3.4 La formation des facilitateurs	6
3.4.1 La sélection des facilitateurs potentiels	6
3.4.2 La formation au transfert	6
3.4.3 Les ateliers de transfert	7
3.4.4 L'atelier bilan des transferts	7
3.5 Participation de l'APIPAC à la capitalisation du projet Tyl ay	7
4. Les résultats obtenus	8
4.1 Les résultats quantitatifs	8
4.2 Les effets des formations	8
5. Les difficultés rencontrées	10
6. Conclusion/recommandations	10
Annexes	11

1. INTRODUCTION

L'approche Tylay est une démarche de formation et de conseils aux producteurs visant la valorisation des compétences et l'innovation en milieu agricole. Elle a été développée par l'Agence CORADE qui l'a mise en œuvre en collaboration avec des organisations paysannes et des communes rurales.

L'Association des Professionnels de l'Irrigation Privée et des Activités Connexes (APIPAC) est l'une des organisations partenaires de CORADE dans la mise en œuvre de l'approche Tylay. Cette diffusion se fait dans le cadre du programme d'appui à l'amélioration de l'accès des producteurs aux intrants agricoles que met en œuvre l'APIPAC avec l'appui financier de la Coopération suisse. L'objectif du mandat assigné à CORADE par l'APIPAC est d'assurer l'émergence de compétences au sein de l'organisation qui pourront assurer la démultiplication de la formation auprès de ses membres.

Le présent rapport rend compte des activités menées dans le cadre de ce mandat, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les propositions pour la suite du processus.

2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU MANDAT

Il s'agit dans le cadre de ce mandat de faciliter le développement de compétences endogènes capables de former les producteurs membres de l'APIPAC sur la démarche Tylay.

Les tâches assignées à l'Agence CORADE pour ce faire se déclinent comme suit :

- Former l'équipe technique à la démarche « Tylay » et convenir avec elle des adaptations à opérer en vue de prendre en compte les spécificités du public-cible de l'APIPAC
- Accompagner la réalisation du bilan de compétences d'une quarantaine d'acteurs, agents de l'APIPAC, technico-commerciaux, propriétaires de boutiques d'intrants et de producteurs identifiés par l'APIPAC
- Former 30 acteurs comme facilitateurs endogènes
- Suivre et évaluer le transfert de la démarche par les facilitateurs auprès des exploitations familiales
- Fournir des rapports d'activités à chaque étape du processus

3. LES ACTIVITES REALISEES

3.1 La « Formation découverte » de l'équipe technique de l'APIPAC

Une formation découverte a été animée à l'attention de l'équipe technique de l'APIPAC en deux sessions. La première session s'est tenue à Kaya du 21 au 24 octobre 2008 et la seconde à Bobo, du 04 au 06 décembre 2008. Sept (7) membres de l'équipe ont pris part à cette formation dont une femme. Cf. « *Rapport de formation découverte Tylay, Equipe technique APIPAC* ».

Après cette première formation consacrée à l'équipe technique, six autres agents de l'APIPAC dont deux femmes, ont pris part à des sessions de formation organisées dans les antennes de Bobo et Koudougou.

L'équipe a démontré un grand intérêt pour la formation et s'est beaucoup investie dans l'adaptation des outils. Elle a ainsi contribué de façon significative à l'enrichissement des outils de la formation.

3.2 L'atelier d'adaptation des outils

Il s'est agi au cours de cet atelier d'identifier les adaptations à apporter à l'articulation du processus de formation ainsi qu'aux outils pour mieux adapter la démarche Tyl ay au contexte spécifique du public-cible de l'APIPAC.

Cet atelier a permis d'opérer les adaptations suivantes :

- intégration dans l'outil « Diagnostic de l'exploitation » de points spécifiques aux exploitations maraîchères
- élaboration d'un outil destiné au diagnostic des boutiques d'intrants et de location de matériels,
- Prise en compte des activités associatives dans la trajectoire de vie.

L'équipe a par ailleurs proposé l'adaptation de l'outil trajectoire de vie personnelle à la trajectoire de vie de l'exploitation. Il s'agissait d'établir l'historique de l'exploitation agricole dans différents domaines: le foncier, les ressources humaines, les moyens de production, les innovations, les produits, le marché.

Cette adaptation, quoique pertinente, n'a pas été prise en compte, afin de ne pas alourdir davantage l'outil « Diagnostic de l'exploitation ».

L'équipe de terrain avait pris l'engagement de tester les outils diagnostic d'exploitation et des boutiques d'intrants auprès de producteurs et distributeurs d'intrants en vue de leur finalisation. Le test des outils n'a cependant pas été réalisé. Cf. *Rapport « Atelier d'adaptation de la démarche Tyl ay » dans le cadre de l'APIPAC »*.

3.3 Les formations initiales dans les antennes

3.3.1 L'antenne de Fada

A Fada, la première session de formation s'est tenue du 19 au 22 mai 2009 dans les locaux du CRPA de FADA. Dix huit (18) participants composés de producteurs, distributeurs d'intrants, commerçants de légumes et articles divers et de deux agents de l'APIPAC ont pris part à cette session. Le groupe comptait 5 femmes.

La deuxième session de formation s'est tenue du 09 au 12 décembre 2009 dans la salle de formation de la Direction Générale des Travaux Publics. Cette session a



Une participante élaborant son symbole

enregistré trois absents dont un agent de l'APIPAC pour cause de départ de l'institution, un producteur / distributeur d'intrants pour un problème d'agenda et un producteur dont les motifs d'absence n'ont pas été communiqués.

L'hétérogénéité linguistique du groupe et le grand nombre de participants ont créé une certaine lourdeur dans la conduite de la formation. Par ailleurs, le critère d'identification des facilitateurs potentiel « Savoir lire et écrire en français ou dans sa langue » n'a pas été respecté. En effet, environ la moitié des participants était faiblement ou non lettrée.

3.3.2 L'antenne de Koudougou

A Koudougou, 10 personnes dont 3 femmes ont participé à la formation dans cette antenne. Les hommes étaient essentiellement des distributeurs d'intrants et les femmes des productrices

La deuxième phase de formation pour l'antenne de l'APIPAC à Koudougou s'est tenue du 17 au 20 novembre 2009 à la maison des jeunes de Koudougou. Les bénéficiaires de la formation étaient au nombre de neuf (9) dont trois (3) femmes. Un participant à la première session n'a pu être présent à cet atelier.

3.3.3 L'antenne de Bobo Dioulasso



Des participants en travaux individuels

La première session a enregistré quatorze (14) participants dont 5 femmes et s'est déroulée du 28 au 31 juillet 2009 dans la salle de conférence de l'Eau Vive. Ce groupe comptait 6 distributeurs/trices d'intrants, 2 producteurs, 2 animatrices rurales et quatre (4) agents de l'APIPAC.

La deuxième session de formation s'est tenue du 17 au 20 mars 2010 à Bobo Dioulasso. Dix participants y ont pris part dont 3 femmes.

Cette session est intervenue huit mois après la première. Du fait de cette longue interruption, les participants ont eu du mal à faire le lien entre les modules des deux sessions. Cela a par ailleurs occasionné une déperdition relativement importante de participants

Le retard accusé dans l'organisation de cette deuxième session a été occasionné par de multiples reports dus à un problème de calendrier au niveau de l'équipe de l'APIPAC.

A propos de la tenue tardive de cette session, un participant s'est exprimé en ces termes « C'est dommage que ce module vienne longtemps après ; Je crois qu'à la fin du premier atelier tout le monde était pressé de poursuivre la formation, parce qu'on savait son importance dans nos activités »

Le Président de l'APIPAC a marqué le soutien de son institution aux participants en leur rendant visite au cours de l'atelier.

3.4 La formation des facilitateurs

3.4.1 La sélection des facilitateurs potentiels

Après avoir bouclé les formations initiales, 6 participants en provenance des trois antennes ont été identifiés sur la base d'une grille de critères pour prendre part au processus formation des facilitateurs. Ce nombre est largement inférieur à celui prévu dans le contrat (30 facilitateurs). La formation initiale devait toucher 40 participants identifiés sur la base de critères définis afin d'optimiser le nombre de participants capables de s'engager dans la formation des facilitateurs. Cependant, le recrutement des participants n'a pas tenu compte des critères de sélection, ce qui justifie le faible nombre de personnes retenues pour la formation des facilitateurs.

La liste des six facilitateurs potentiels a été communiquée à l'APIPAC qui l'a validée.

Une rencontre d'information a été organisée le 30 juin 2010 à l'attention des 6 facilitateurs potentiels de l'apipac et 10 autres participants en provenance des communes de Pella et Soaw. La rencontre a permis de partager avec les participants les exigences liées au rôle de facilitateurs, convenir avec eux du planning des différentes étapes du processus de formation et communiquer les modalités pratiques d'organisation.

3.4.2 La formation au transfert

La « formation au transfert » qui est la première étape du processus de formation de facilitateurs s'est tenue à Koudougou du 24 au 28 août 2010. Cet atelier avait pour objectif de capaciter les participants à conduire de façon autonome une formation sur la démarche Tylay auprès d'un public en milieu rural. La formation a permis aux participants de i) mieux appréhender les concepts, les outils et le sens des étapes de la formation Tylay, ii) expérimenter l'animation de la formation, iii) concevoir leur atelier de transfert pour la pratique de la formation. Les six participants de l'APIPAC étaient associés à dix autres participants provenant des communes de Pella et Soaw.



Des participants en travaux de groupes

A l'issue de cette formation, il est apparu d'importantes lacunes dans la maîtrise des outils et l'animation de la formation pour les deux participants de l'antenne Fada et quelques lacunes au niveau de l'un des participants de l'antenne de Koudougou. Une séance de travail supplémentaire a permis à ce dernier de corriger les lacunes constatées. La remise à niveau des deux participants de Fada nécessite cependant qu'ils participent à un deuxième cycle de formation au transfert.

3.4.3 Les ateliers de transfert

Les futurs facilitateurs ont animé des ateliers de formation auprès de groupes qu'ils ont identifiés eux-mêmes en concertation avec l'APIPAC. Un atelier de transfert s'est tenu à Bobo coanimé par les représentants de cette antenne. L'un des représentants de l'antenne de Koudougou a coanimé l'atelier de transfert avec une participante de Pella dans cette commune. A l'issue de la séance de rattrapage, le second participant de Koudougou a coanimé avec un participant de Soaw, son atelier de transfert auprès d'un groupe de producteurs et distributeurs à Yalgho dont il est originaire.

3.4.4 L'atelier bilan des transferts

Le processus de la formation des facilitateurs a été bouclé avec l'atelier « Bilan des transferts » tenu à Koudougou du 02 au 05 novembre 2010. Cet atelier a permis aux participants de partager leur première expérience de pratique de l'animation de la formation Tylay. Ils ont échangé sur les succès et difficultés rencontrés, partagé les questionnements qui en découlaient, obtenu des formateurs des clarifications et des conseils pour renforcer leurs compétences et défini les bases éthiques de leur engagement dans la diffusion de la démarche Tylay.



Des participants à l'atelier bilan des transferts

3.5 Participation de l'APIPAC à la capitalisation du projet « Tylay »

L'APIPAC a été associée à la capitalisation du projet Tylay qui implique d'autres acteurs notamment la Fédération Provinciale des Professionnels de l'Agriculture (FEPASSI) et les communes de Pella et Soaw dans la diffusion de la démarche Tylay.



Le représentant de l'APIPAC à l'atelier de cadrage de la capitalisation

L'objectif de la capitalisation était de permettre aux différentes parties prenantes de revisiter le processus de mise œuvre du programme afin d'en expliciter les acquis, identifier les insuffisances et d'en tirer les leçons pour cadrer la suite des actions.

Un atelier de lancement du processus de capitalisation s'est tenu le 31 mars 2010 à Léo. Cet atelier a regroupé

CORADE l'APIPAC, la FEPASSI, ATY, les représentants des communes de PELLA et de SOAW dans le Bulkiemdé et des Facilitateurs.

La rencontre a permis de : (i) partager les objectifs de la capitalisation avec les parties prenantes du programme, (ii) préciser les attentes, intérêts et les rôles de chaque partie prenante (iv) faire valider la méthodologie et le calendrier proposés pour l'animation du processus.

Chaque partie prenante a explicité ses centres d'intérêts par rapport à ce processus de capitalisation. Les principaux intérêts exprimés par l'APIPAC se déclinent comme suit : i)

Affronter et surmonter les difficultés grâce aux expériences des autres ii) Capitaliser les acquis (expériences) pour orienter les actions futures, iii) Bénéficier de l'expérience et des acquis des autres structures, iv) Obtenir un document de référence sur la démarche.

L'APIPAC s'est engagée à accompagner le processus de capitalisation à travers :

- L'appui à la réalisation des études spécifiques thématiques
- La participation aux échanges entre partenaires TYLAY
- L'analyse du processus et des résultats en interne
- La contribution à la diffusion des supports de la capitalisation

Dans la mise en œuvre de la capitalisation, l'APIPAC a mené, avec l'appui d'une consultante, une réflexion interne pour analyser les forces, faiblesses dans la mise en œuvre du projet et dégager les perspectives. Les facilitateurs de l'APIPAC ont pris part à l'atelier « Carrefours des facilitateurs et formateurs Tylay » qui a réuni une vingtaine de participants. Cette rencontre qui s'est tenue les 11 et 12 novembre 2011 a permis d'aborder les enjeux pédagogiques de la formation. Les participants ont décidé d'instituer cet espace d'échanges inter-facilitateurs qui sera organisée chaque année de façon tournante par les différentes organisations et communes impliquées dans la diffusion de la démarche.

4. LES RESULTATS OBTENUS

4.1 Résultats quantitatifs

Ces résultats sont récapitulés dans le tableau comme suit :

	Session 1	Session 2
Type de formation	Nombre de participants Session 1	Nb participants session 2
Formation équipe technique	13 Dont 3 femmes	10 dont 2 femmes
Formation initiale de producteurs et distributeurs d'intrants dans les antennes	37 dont 9 femmes	31
• Fada	16 participants dont 3 femmes	14 participants dont 3 femmes
• Koudougou	10 participants dont 3 femmes	9 participants dont 3 femmes
• Bobo Dioulasso	11 participants dont 3 femmes	8 participants dont 2 femmes
Formation de facilitateurs	6 participants dont 2 femmes 4 facilitateurs certifiés dont 1 femme	
Formations dans le cadre des ateliers de transfert (animés par les facilitateurs)	22 participants dont 11 femmes	19 participants dont 9 femmes

L'objectif de former 40 membres de l'APIPAC à la démarche Tylay a été largement atteint. En effet, une soixantaine de personnes ont pris part aux formations initiales dont 20 femmes (30%). On note cependant que 7 participants n'ont pas achevé le processus de formation. La longue période observée entre les deux sessions de formation a contribué à la déperdition de participants.

L'objectif concernant la formation des facilitateurs a connu un faible niveau de réalisation du fait principalement de la non-application de critères de sélection des participants aux formations dans les antennes.

4.2 Les effets des formations

Les participants aux formations ont unanimement relevé la spécificité de la démarche Tylay qui leur a permis de porter un regard sur leur propre vie, partager des expériences avec leurs pairs, renforcé la confiance en soi et clarifié leurs perspectives.

Sur le plan des activités, des effets notables ont été enregistrés notamment sur les points suivants :

- la priorisation des activités : « Depuis cette formation, le temps n'est plus aux activités futiles et circonstanciées, je cherche toujours l'essentiel et le durable »,
- la prise de conscience des facteurs de blocage : « Il ya beaucoup des choses qui m'empêchaient d'avancer dans le travail mais je ne savais pas »,
- la redynamisation des activités : « Je n'ai pas cultivé l'an passé, j'ai vu qu'il faut que je me lève et cette année j'ai cultivé beaucoup de maïs » ; ii) « Je m'étais découragé sur certains projets, mais à présent, je les ai relancés. »,
- la planification et la gestion de l'exploitation/entreprise i) « je réfléchis plus avant d'agir », ii) « Avec le document diagnostic des activités qui nous a été remis, j'ai vu l'intérêt de faire l'inventaire de mes produits et je le fais depuis lors » ;
- le renforcement de la collaboration entre les hommes et les femmes dans la conduite des activités : « J'ai aidé mon mari à cultiver dans son champ cette campagne alors qu'avant j''étais en concurrence avec lui et ses frères »

Au plan de la vie personnelle, les participants ont témoigné de :

- L'amélioration des relations dans la famille « J'ai retrouvé mon calme et mon mari l'a remarqué. Cette formation m'a aidée à me rapprocher davantage de mon mari et de mes enfants » ;
- Le renforcement de l'autonomie de pensée et de parole « Je sens en moi une certaine liberté de penser et de parler » ;
- L'amélioration des relations avec l'entourage « Avant, je ne m'entendais pas avec les jeunes du quartier, à présent, j'encadre deux équipes de jeunes » ; « je suis devenu plus responsable, tout ce qui est du désordre, j'ai abandonné ;
- L'amélioration de la gestion des revenus « Je tournais beaucoup avec l'argent que je dilapidais, maintenant, je mets de l'argent de côté pour la famille ».

5. LES DIFFICULTES RENCONTREES

Deux principales difficultés ont marqué la réalisation du mandat. Il s'agit en premier lieu du changement fréquent d'interlocuteurs au sein de l'APIPAC qui n'a pas permis de travailler de façon continue sur l'enjeu d'implémentation de la démarche dans le dispositif de formation de l'organisation. Ce problème explique aussi les difficultés à organiser les formations dans les délais prévus.

La seconde difficulté majeure est la non-application de critères de sélection des participants lors des formations dans les différentes antennes. Cette insuffisance a contribué à réduire de façon significative le nombre de facilitateurs certifiés à l'issue du processus de formation.

6. CONCLUSION/RECOMMANDATIONS

L'objectif de formation du personnel et des membres de l'APIPAC sur la démarche Tylay a été largement atteint. Un travail appréciable a été réalisé en matière d'adaptation de la démarche au public-cible de l'APIPAC avec une forte implication de l'équipe technique. Les impacts de la formation auprès des acteurs bénéficiaires sont probants tant au plan du développement personnel que de la conduite des activités.

Cependant, les résultats sur la formation de facilitateurs sont en deçà des prévisions. La non-application des critères de sélection à la base pour l'identification des participants aux formations au niveau des antennes en constitue la principale raison.

Par ailleurs, l'intégration de la démarche dans le dispositif de formation de l'APIPAC reste à consolider. Des dispositions devront être prises par l'organisation pour permettre aux facilitateurs formés de démultiplier la formation. Par ailleurs il est indispensable que l'APIPAC définisse la place de cette formation dans son dispositif d'appui à ses membres dans le souci de garder une cohérence et une efficacité dans les services fournis aux producteurs/trices, transformateurs/trices, distributeurs/trices d'intrants.

L'intention de poursuivre le processus d'appropriation et de diffusion de la démarche a été réaffirmée par l'organisation dans le cadre du processus de capitalisation. Des inquiétudes existent cependant quant aux possibilités de mobilisation de ressources pour ce faire. L'Agence CORADE se met à disposition pour accompagner l'APIPAC dans la réflexion pour l'implémentation de la démarche dans son dispositif d'appui et sa promotion auprès de partenaires potentiels en vue de mobiliser les ressources nécessaires pour la formation de facilitateurs supplémentaires et la démultiplication des formations à la base.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS

LISTE DES PARTICIPANTS FORMATION DECOUVERTE EQUIPE TECHNIQUE

No	NOM/ PRENOM	STRUCTURE	CONTACT
1	Ouattara Lamine	Chef d'antenne APIPAC Bobo	76600502/70258905
2	Ouédraogo Alizèta	Assistante de gestion	76580957/70944591
3	Kinané Didier Oscar Amos	Assistant au responsable du programme PRECAIAA II	
4	Traoré Yaya		70275849
5	Traoré Siaka	Stagiaire, Ingénieur industries agroalimentaires	78226719
6	Bationo Modeste Florentin	Responsable du programme intrants agricoles	70728747
7	Sawadogo Justin	Directeur technique	70225418

NB : En rouge les participants qui n'ont pas pris part à la deuxième session.

LISTE DES PARTICIPANTS ANTENNE DE FADA

No	NOM/ PRENOM	STRUCTURE	LOCALITE	CONTACT
1	SEGDA Issa	Producteur	Fada	
2	SOUBEIGA R Raïssa	Distributrice d'intrants Etablissement Tougouma et Frères	Fada	71 03 06 49
3	YONLI Issa	Jardinier	Fada	71 53 74 98
4	THIOMBIANO Rakia	Commerçante	Fada	40 77 13 93
5	DIABRI Jacqueline	Commerçante	Fada	70 42 29 46
6	THIOMBIANO Marie Thérèse	Commerçante	Fada	40 77 16 89
7	BONZI Ismaël	Distributeur d'intrants	Diapaga	407910 67 70193736
8	ZIGANI Alassane	Commerçant	Garango	76 43 36 84 78 14 10 89
9	YANKINI Abdoulaye	Commerçant	Garango	76 40 04 13
10	SEGDA Issaka	Jardinier	Fada	
11	ILBOUDO Moussa	Commerçant	Ouagadougou	71 03 07 64
12	BAGNAN Seydou	Commerçant	Tenkodogo	70 92 50 26
13	OUEDRAOGO Alidou	Commerçant/Producteur	Ouagadougou	76 72 25 97
14	SANFO Yacouba	Producteur	Fada	
15	SANE Colette	APIPAC	Ouagadougou	
16	TRAORE Adama	APIPAC	Ouaga	
17	KOIDIMA Amidou	Producteur	Fada	
18	ILBOUDO Moussa	Producteur et distributeur d'intrants	Ziniaré	78 01 75 55

LISTE DES PARTICIPANTS ANTENNE DE BOBO DIOULASSO

N°	Nom et Prénoms	Activité	Localité	Contact
1	Dah Dabouo Boris	Producteur/distributeur d'intrants	Batié	76432155
2	Diallo Abdoulaye	Distributeur d'intrants	Bobo Dioulasso	76405461
3	Traoré soumaila	Distributeur d'intrants	Orodara	70323155
4	Konaté Dramane	Producteur	Bobo Dioulasso	70586316
5	Sawadogo Boureima	Distributeur d'intrants	Bobo Dioulasso	76995367
6	Konkolé Christine	Transformatrice	Bobo Dioulasso	70614131
7	Berté/Tiama Gnéné Haoua	Transformatrice		71683575
8	Ouattara Victor	APIPAC	APIPAC	70504621 50345299
9	Konaté Oumar	Producteur	Bobo Dioulasso	76791665
10	Ky/Foro Angèle	APIPAC	Ouagadougou	70850785
11	Kara André	Producteur/distributeur d'intrants	Niofol/Douna	76084740 70084109
12	Zon Salimata	Distributrice d'intrants	Banfora	70152183
13	Sourabié Braman	APIPAC	Bobo Dioulasso	70170958 78432717
14	Dicko Ramata	APIPAC	Bobo Dioulasso	70759025
15	Ouedraogo Salif	Distributeur d'intrants	Kaya	71282126

LISTE DES PARTICIPANTS ANTENNE DE KOUDOUGOU

N°	Nom et Prénoms	Activité	Localité	Contact
1	Konditambé Joseph	Distributeur d'intrants	Manga	76215657/70318363
2	Kiendrébéogo Emile	Distributeur d'intrants	Ouaga	78782017
3	Ouédraogo Bibala Jean	Distributeur d'intrants/producteur	Yalgo/Kaya	70380911
4	Kangoro Alphonsine	Productrice	Boulsin/Koudougou	
5	Kanziénon Noellie	Productrice	Boulsin/Koudougou	76619942
6	Sampoko Egnomon	Productrice	Boulsin/Koudougou	50446044
7	Bonzi S. Nestor	Distributeur d'intrants	Dédougou	70318966/76432664
8	Konkobo Honoré	Distributeur d'intrants	Koudougou	76548358/71253567
9	Kaboré Louis	Distributeur d'intrants	Koudougou/Kokologo	
10	Kabore clément célestor	Distributeur d'intrants	Koudougou	

LISTE DES FACILITATEURS CERTIFIES

No				
1	Dah Dabouo Boris	COCIMA/	Batié	76432155
8	Konkobo Honoré	Distributeur d'intrants	Koudougou	76548358/71253567